

PETITE POSTE EN FAMILLE

J.-H. St-J., Saint-Hermas.—Accepté, votre dernier envoi.

Yrène, Joliette.—Regrettons de tromper votre certitude, mais nous ne pouvons publier ces vers. De plus, nous avons déjà une collaboratrice qui se sert du pseudonyme que vous proposez.

Florendy, Québec.—Nous réservons l'insertion. Nous préfererions vous voir traiter une matière d'intérêt local. Votre sujet a été si souvent traité qu'on pourrait crier au plagiat. Et puis vous ne donnez pas de nom responsable sérieux. Enfin vous avez écrit au recto et au verso des feuillets.

X..., Calumet.—Dès le prochain numéro, nous essaierons de faire entrer l'un des gentils envois de Corolle.

V. de Prairie, Laprairie.—Entendu, mademoiselle : dans l'un de nos deux ou trois prochains numéros passeront vos *Couvreurs de dot*.

COURRIER DE LA MODE

LES NOUVEAUTÉS D'HIVER

Il semble que, cet hiver, la jaquette et les vêtements longs, depuis si longtemps abandonnés et remplacés par le peu confortable collet, doivent reprendre une place privilégiée. Une heureuse combinaison à signaler est celle de la redingote en drap plutôt clair : beige, améthyste ou vert-russe dont une bande, en fourrure foncée, skungs, renard noir, astrakan frisé forme l'ornement riche et distingué, tandis que la pélerine rappelle le collet de si douce mémoire. Des poignets en fourrure, quelquefois surmontée d'une passementerie ou d'une broderie, complètent l'ensemble d'une rare élégance.



SORTIE DE SOIRÉE EN DEUX FOURRURES

Pour sorties du matin, on porte avec avantage le pratique paletot-sac que d'habiles ouvrières ont modifié en une sorte de jaquette courte, vague devant un col évasé montant très haut ; le plus souvent il est en lainage anglais, sans autre garniture que deux rangs de piqûres et des boutons de fantaisie nacre irisée ou autres, car il s'en est créé tous les jours de plus jolis que la veille. Les manches étant moins volumineuses n'exigent plus le collet, et ce que celle-ci perdra en popularité, la jaquette-sac le gagnera en élégance.

La nuance beige, qui s'est tellement portée depuis au moins quatre saisons, va être remplacée par des nuances plus sérieuses. On annonce beaucoup de gros vert, puis une nuance très sombre, presque noire, appelée : tête de nègre, le griâ fer et certains bleus très

spéciaux dont la couleur est si difficile à allier avec d'autres.

Bien que l'on prépare des modèles de jupes dont l'ampleur est froncée derrière, au lieu d'être coupée, la jupe continue d'être à godets : vraiment on pourra dire qu'elle a fait époque. Elle est demi-longue, c'est-à-dire effleurant terre, et ses tuyaux s'allongent progressivement de la taille jusqu'en bas, comme autrefois, avec cette seule différence qu'ils s'étaient moins tout autour. Les tissus dont ces jupes sont faites sont très façonnés, bigarrés, carreautes, pékinés, brochés ; les dessins en sont très brouillés et embrouillés comme à plaisir.

Les manches des corsages sont, non-seulement moins volumineuses, mais, l'ampleur de ce que nous appelions autrefois le ballon remonte de plus en plus. Maintenant, ce n'est pas seulement le bras qui est dégagé, mais les deux tiers de l'avant-bras sont moulés, l'épaule supportant seule un drapé, un bouffant ou un gros nœud papillon. Pour rompre la monotonie d'une manche si longue, on voit courir depuis le poignet jusqu'au sommet de la manche une légère garniture quelconque : c'est une petite dentelle, froncée ou tuyautée, un volant tout étroit, un galon d'entre-deux, un rien, comme largeur, afin que le dessin du bras ne perde rien de ses contours.

Il n'est pas besoin de dire quel succès est promis à la fourrure. La martre et le chinchilla paraissent vouloir l'emporter sur les autres. Le moufflon est bien séduisant, mais il est plutôt considéré comme fourrure de fantaisie. L'astrakan et la loutre demeurent deux fourrures sérieuses et classiques.

Les parures de fourrures vont se porter beaucoup. Elles auront surtout une tendance à former doublure. Un intérieur de collet ou de col, les revers d'une jaquette seront doublés d'une fourrure peu apparente à l'extérieur, mais cependant d'un grand prix. On jouira ainsi du confort que donne la chaleur de la fourrure et le peu qu'on en voit fait deviner le reste.

A QUOI SERT UN BAL ?

A faire travailler des couturières et des tailleurs qui espèrent confectionner un vêtement avec le moins d'étoffe possible, et le faire payer fort cher.

A faire sortir d'un lieu sûr de magnifiques bijoux qui y rentreront le lendemain.

A montrer des bras nus et des épaules splendides, ou, au contraire, des bras décharnés et des épaules à salières.

A mettre en mouvement, pour une femme, au moins trente personnes, du cordonnier au fleuriste, du gantier au fourreur, de la dentelière au palefrenier.

A réjouir les cuisiniers, les pâtisseries, les glaciers, avec leurs marmitons, garçons et porteurs.

A donner une indigestion de pâtisseries à la respectable mère de la dame qui danse.

A faire souper nombre de gentilshommes des plus distingués qui ont eu soin d'oublier le dîner.

A faire des réflexions philosophiques aux musiciens, pendant les temps d'arrêt, sur la fragilité des choses humaines.

A faire tourner en large, en long, en rond, une foule d'écus qui, sans cela, seraient restés tranquilles.

A faire sourire de dédain une foule de domestiques en habit noir et cravate blanche.

A faire déménager un mobilier une semaine avant, et une semaine après.

A briser quelques meubles.

A faire perdre généralement un bracelet de grande valeur, un collier de perles, un éventail.

A faire enrager le maître de la maison et à lui créer beaucoup d'ennemis.

A faire pleurer les sages.

A faire rire les sots.

A attraper les refroidissements.

C'est par l'agriculture seule que l'homme s'établit dans un pays et qu'il s'y attache par tous les sentiments qui rendent sacré le nom de la patrie.—CANUT.

PRIMES DU MOIS D'OCTOBRE

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—R. Bissonnette, 58, rue Barré ; Delle Blanche Lamarche, 1463, rue Notre-Dame ; Delle Virginie Bélaïr, 223, rue Iberville ; H.-A. Larue, 68, avenue Laval ; Delle Eva Dubrule, 402, rue St-Antoine ; Joseph Labrecque, 27, rue Mansfield ; Mme E. Leblanc, 138, rue Papineau ; A. Hervieux, 329, rue Dorchester ; Jean Malo, 421, rue St-André ; Siméon Lesage, 11A, rue Cherrier ; J.-B. Sarault, 1746, rue Ste-Catherine.

Pointe Saint-Charles.—Mme Napoléon Denis, 640, rue Mullin.

Sainte-Camégonde.—X. Lavoie, 1612, rue St-Jacques.

Québec.—E. Cloutier, 209, rue Arago, Saint-Sauveur ; Mme Jobin, 300, rue Prince-Edouard, St-Roch ; Omer Drolet, 186, rue St-Olivier, faubourg Saint-Jean ; Bruno Loignon, 43, rue Bédard, Saint-Sauveur.

Malbaie.—Fortuna Gingras.

St-Louis de Gonzague.—L.-P. Coutlée.

Joliette.—J.-H. Hamelin.

Fraserville.—L'Union-Littéraire.

Crysler, Ont.—Mme J.-B. Lafrance.

Bonnetouche, N.-B.—Rév. Joseph-A. Lapointe.

St-Jérôme.—Joseph Dépatie.

Ottawa.—Mme A. Renaud, 342, rue Sussex ; Delle G. Ménard, 105, rue de l'Eglise.

St-Hyacinthe.—G. Lessard.

Valleyfield.—Frank Wesley.

Longueuil.—Mme C. Jodoin.

NOUVELLES A LA MAIN

Le marquis de Bièvre regardait deux cuisiniers qui se battaient.

Quelqu'un lui demanda :

—Qu'est-ce que ce bruit que l'on entend ?

—Ce n'est rien, dit-il, c'est une batterie de cuisine.

Un professeur interroge un jeune cancre sur la grammaire.

—Aimer, quel temps est-ce ?

L'élève, d'un air malin :

—Maman dit que c'est du temps perdu.

Retour des eaux :

—Félicite-moi, dit Agénor à sa femme ; je suis complètement guéri de mes rhumatismes !

—Oui, mais voilà : à présent, nous ne saurons plus jamais quand le temps va changer !

GRAVURE-DEVINETTE

LES DEUX ORPHELINES REGRETTANT LEUR MÈRE



C'EST LA FRANCE ! TROUVEZ-LA